

Réception marchandises 1 - FORGL1

Code du module:	FORGL1
Unité capitalisable:	Entrée marchandises 1 (ENMA1)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Gestionnaire qualifié en logistique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est en mesure de classer les marchandises par taille, forme, composition et propriétés et de coordonner la livraison des marchandises à l'arrivage. Il applique les procédures internes et les réglementations générales relatives au transport.</p> <p style="text-align: center;">Obligatoire</p>
<p>INDICATEURS</p> <p>Il connaît les différentes techniques de tri et les applique pour le classement des marchandises. Il connaît et comprend les procédures internes et les réglementations générales relatives au transport.</p> <p>SOCLES</p> <p>Le tri est correct. Il limite les détériorations et erreurs liées au tri des marchandises (inférieur à 0,5%). Il ne témoigne d'aucun manquement concernant le respect des procédures de travail.</p>	

2

L'apprenti est capable de sélectionner, conformément aux directives, le lieu de dépôt approprié des marchandises au m du logiciel interne de l'entreprise et de préparer l'entrepôt. Pour ce faire, il est en mesure d'exécuter les procédures inte de réservation et de se procurer les outils de travail nécessaires au transbordement des marchandises.

Obligatoire

INDICATEURS

Il connaît le logiciel de l'entreprise et le consulte afin d'organiser au mieux son travail sans perte de temps.
Il connaît l'organisation du stockage des marchandises.
Il est en mesure de comprendre les procédures internes à ce sujet.

SOCLES

Il comprend les informations obtenues du logiciel.
Il applique correctement les informations. Au besoin, il peut manuellement affecter les marchandises aux bons emplacements en fonction de l'organisation du stockage.
Il respecte en tout cas les procédures.

3

L'apprenti est capable de préparer le déroulement du processus d'échange, de sélectionner et de se procurer de façon autonome le matériel d'échange approprié, et de prendre les dispositions relatives aux mesures de sécurité nécessaire

Sélective

INDICATEURS

Il reconnaît les différents types de matériel d'échange.
Il en connaît la valeur et le rôle.
Il est en mesure de comprendre et de respecter les règlements en vigueur au sein de l'entreprise en matière de sécurité du travail.

SOCLES

Il assure un tri sans faille de ces matériels.
Il utilise toujours les bons matériels lors de l'échange.

4

L'apprenti décharge les marchandises sur leur emplacement d'entreposage intermédiaire selon les règles de l'art. Il utilise efficacement les outils nécessaires au déchargement, respecte les puissances, les moments de rotation et les lois du levage et applique les mesures de sécurité existantes ainsi que les réglementations. Lorsqu'il soulève et porte les marchandises, il respecte les prescriptions sanitaires et se place dans une position correcte.

Obligatoire

INDICATEURS

Il utilise le matériel à bon escient.
Il travaille en toute sécurité en tenant compte des spécificités des marchandises de son entreprise (poids, fragilité, ...).

SOCLES

Il évite toute détérioration des marchandises ou du matériel de manutention en respectant les recommandations de sécurité.
En aucun cas, il n'adopte des postures inadéquates risquant d'occasionner des lésions corporelles.
Il n'hésite pas à demander de l'aide ou un conseil en cas de circonstances anormales ou inconnues.

5

L'apprenti entretient des rapports respectueux avec ses collègues de travail internes. Il est capable de travailler en équipe et de s'intégrer dans un groupe.

Obligatoire

INDICATEURS

Il entretient de bonne relation avec ses collègues.
Il est poli et respectueux.
Il sait s'affirmer et donner son point de vue sans énervement.

SOCLES

Son intégration est aisée dans les différents services qu'il intègre lors de son apprentissage.
Il échange les informations nécessaires à la bonne conduite du travail ou à son amélioration.

6

L'apprenti accueille et quitte chaleureusement les livreurs/fournisseurs et répond de manière appropriée à leurs questions.

Obligatoire

INDICATEURS

Il maîtrise son travail et donne directement les bonnes informations aux fournisseurs : il est sûr de lui.
Au besoin, il sait à qui demander de l'aide sans faire perdre de temps aux fournisseurs.

SOCLES

Il ne fait l'objet d'aucune réclamation.
Il ne génère aucun conflit avec les fournisseurs.

7

L'apprenti débat de manière critique et structurée avec les clients/fournisseurs ainsi qu'avec ses collègues, et inclut le rôle du débat dans ses actions futures. Il juge s'il peut déduire de façon autonome les possibilités d'amélioration ou s'il doit solliciter un professionnel expérimenté pour le faire. Il juge la qualité de son travail et tire les conclusions, qui lui permet de gérer avec succès les tâches futures.

Obligatoire

INDICATEURS

Il sait écouter attentivement.

En fonction des connaissances acquises, il donne les réponses adéquates.

Il se remet en question et s'améliore en fonction des expériences rencontrées.

SOCLES

Il apporte des améliorations (mêmes minimes) à son travail journalier.

Il ne prend pas de décision sans connaissance de cause et ne génère donc pas de problème ou conflit avec ses fournisseurs.

8

L'apprenti adopte un comportement responsable lorsqu'il manipule des substances nocives pour l'environnement et sa santé.

Sélective

INDICATEURS

Il reconnaît les produits ou emballages marqués dangereux.

Il est conscient des dangers possibles et adapte son comportement à la situation.

SOCLES

Il ne se porte responsable d'aucune pollution due à une mauvaise manipulation de sa part.

Il ne témoigne d'aucun comportement ou commentaire désinvolte à ce sujet.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti rédige deux rapports. Chaque rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points.
- Dans le premier rapport, intitulé Présentation de l'entreprise formatrice, l'apprenti décrit son entreprise formatrice (son histoire, son organisation, ses structures, ses secteurs d'activités, etc.).
- Dans le second rapport, intitulé La réception des marchandises (les marchandises), l'apprenti décrit au moins les points suivants:
 - le déchargement et le tri des marchandises ainsi que le conditionnement des marchandises pour le transport vers l'entrepôt,
 - les moyens de transport utilisés pour l'acheminement des marchandises (poids, charge maximale, etc.),
 - les accessoires pour la réception des marchandises (systèmes informatiques internes, etc.),
 - le travail en équipe et/ou le contact avec les clients et/ou avec les fournisseurs ainsi que les exigences de l'entreprise, les principaux aspects de la communication
 - (facultatif) et le déroulement des procédures d'échange (palettes, conteneurs, etc.),
 - (facultatif) la manipulation des substances dangereuses (facultatif).

SOCLES

- L'apprenti a accepté les indications du tuteur et il les a suivies lors de l'alimentation du carnet d'apprentissage.
- L'apprenti a alimenté les rapports d'une manière cohérente, ordonnée et régulière.
- L'apprenti a rédigé les rapports dans un français ou dans un allemand corrects.
- L'apprenti a retenu l'ensemble des données essentielles concernant les sujets/les matières/les exercices.
- Les images, les esquisses et les annexes ajoutées correspondaient aux rapports.